

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 11 novembre 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

515-11-2011

1. Administration

- 1.1 Procès-verbaux
 - 1.1.1 Procès-verbal du 6 octobre 2011
 - 1.1.2 Procès-verbal du 14 octobre 2011
 - 1.1.3 Procès-verbal du 18 octobre 2011
- 1.2 Communication
 - 1.2.1 Correspondance
 - 1.2.1.1 Aventure Banquise
- 1.3 Affaires juridiques
 - 1.3.1 Dossier Mme Klassnitz
 - 1.3.2 Déclaration des intérêts financiers
- 1.4 Règlements municipaux
 - 1.4.1 Règlement 399-06 – Délégation de pouvoir
- 1.5 Vote par correspondance
- 1.6 Calendrier des rencontres 2012

2. Ressources Financières

- 2.1 Dons
- 2.2 Offre de services juridique
- 2.3 Frais de représentations
- 2.4 Radiation de taxes

3. Ressources Humaines

- 3.1 Embauche du surveillant de patinoire
- 3.2 Accès VPN
- 3.3 Hommage à Sylvain Calvé
- 3.4 Nomination de la secrétaire-trésorière par intérim

SÉANCE ORDINAIRE

11 novembre 2011

4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Location d'une roulotte au chemin du Nordet
- 4.2 Chemin Laurin
- 4.3 Pavillon Bélair
- 4.4 Terrain Lac-Caché (Fabrique)
- 4.5 Terrain # 3915-89-4012
- 4.6 Acquisition d'une imprimante
 - 4.6.1 Crédit-bail

5. Sécurité publique

- 5.1 Service incendie
 - 5.1.1 Demande de reconnaissance d'un véhicule d'urgence
 - 5.1.2 Citerne 1978
 - 5.1.3 Acquisition de matériel

6. Réseau routier, transport

- 6.1 Épandage près des cours d'eau
- 6.2 Affiches non conformes

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Dérogation mineure - PIIA
 - 7.1.1 Demande du 21, chemin Léveillé
 - 7.1.2 Demande du 2015, chemin du Lac-Quenouille
- 7.2 Changement de zonage Sablière DTN
- 7.3 Gestion des ordures
 - 7.3.1 Politique échange de bacs
 - 7.3.2 Procès-verbal RITL 26 octobre 2011
- 7.4 Offre de service – Port d'Attache
- 7.5 Constat d'infraction terrain # 4120-31-1042
- 7.6 Mise en demeure matricule #3916-25-7431

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports et loisirs
 - 8.1.1 Achat support pour patineur adulte
- 8.2 Sentiers pédestres – Laurentides en forme
- 8.3 Familles et aînés
 - 8.3.1 Local des jeunes
- 8.4 Environnement
 - 8.4.1 Braconnage
- 8.5 Culture
- 8.6 Embellissement
 - 8.6.1 Décoration de Noël
- 8.7 Bibliothèque
 - 8.7.1 Nom de la bibliothèque
- 8.8 Guignolée
- 8.9 Horaire patinoire

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 6 octobre 2011

516-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2011.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

1.1.2 Procès-verbal du 14 octobre 2011

517-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 octobre 2011 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 470-10-2011, remplacer "substitue" par "substitut" et ajouter un "s" à "lors de rencontre".

ADOPTÉE

1.1.3 Procès-verbal du 18 octobre 2011

518-11-2011

Il est proposé par Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2011.

ADOPTÉE

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Aventure Banquise

519-11-2011

COMPTE TENU que des projets reliés avec le projet de forêt de proximité s'organisent sur les terres publiques visées par la demande d'aventure banquise

COMPTE TENU du désir de la municipalité de ne pas se lier à aucun autre projet pendant l'élaboration d'un projet plus englobant;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de recommander le refus de l'octroi de bail d'une durée de 5 ans à Aventure Banquise sur les terres de la couronne lot 46, rang 13, canton Archambault; de transmettre une copie au ministère des Ressources naturelles ainsi qu'à la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE

1.3 Affaires juridiques

1.3.1 Dossier de Mme Brigitte Klassnitz – Frais de vente par shérif

520-11-2011

COMPTE TENU des frais engendrés par la vente par shérif dans le dossier Klassnitz;

CONSIDÉRANT l'intérêt de madame Brigitte Klassnitz de récupérer son terrain;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une offre de rachat par madame Klassnitz au montant de 30 000 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

1.3.2 Déclaration des intérêts financiers

521-11-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts financiers de madame Lise Tremblay, conseillère, pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE

1.4 Règlement municipaux

1.4.1 Règlement 399-06 – Délégation de pouvoir

Avis de motion

Avis de motion est déposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin de modifier le règlement 399-06 visant à augmenter la marge budgétaire de l'inspecteur du service de la voirie pour l'autorisation des dépenses.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil recevra le premier projet de ce règlement deux jours avant l'adoption du règlement.

1.5 Vote par correspondance

522-11-2011

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

1.6 Calendrier des rencontres 2012

523-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres du conseil pour l'année 2012 suivant:

CALENDRIER DES RENCONTRES 2012	
RENCONTRE PRÉPARATOIRE 9 H	ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 19 H
Lundi le 16 janvier	Vendredi le 20 janvier
Mercredi le 1 ^{er} février	Vendredi le 10 février
Mercredi le 29 février	Vendredi le 9 mars
Mardi le 3 avril	Vendredi le 13 avril
Mercredi le 2 mai	Vendredi le 11 mai
Vendredi le 1 ^{er} juin	Vendredi le 8 juin
Mardi le 3 juillet	Vendredi le 13 juillet
Mercredi le 1 ^{er} août	Vendredi le 10 août
Mardi le 4 septembre	Vendredi le 14 septembre
Mardi le 2 octobre	Vendredi le 12 octobre
Mercredi le 31 octobre	Vendredi le 9 novembre
Mardi le 4 décembre	Vendredi le 14 décembre

ADOPTÉE

2.1 Don

524-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de verser un don aux organismes suivants:

Comptoir des Samaritains	500 \$
Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut	190 \$

ADOPTÉE

2.2 Offre de services juridiques

525-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Me Rino Soucy, avocat, pour une offre de services juridiques de consultation conformément à une offre de services en date du 12 octobre 2011.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

2.3 Frais de représentations

526-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à la majorité, messieurs Denis Tremblay et Denis Desautels ne votant pas en ayant dénoncé leur conflit d'intérêt, d'accepter les frais de représentation de monsieur Denis Tremblay, conseiller, pour le 24 octobre 2011, à Mont-Tremblant (CASA) et le 25 novembre 2011, à Saint-Faustin-Lac-Carré (Agir pour la Diable) ainsi que les frais de représentation de monsieur Denis Desautels, conseiller, du 10 novembre 2011, à Sainte-Adèle et le 16 novembre 2011, à Saint-Faustin-Lac-Carré pour les rencontres de Québec en forme.

ADOPTÉE

2.4 Radiation de taxes

527-11-2011

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de radier les arrérages de taxes prescrits décrits aux matricules 3619-96-8114 et 3619-96-5090 pour un grand total de 660.96 \$.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Embauche du surveillant de patinoire

528a-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Norman Bédard pour la surveillance de la patinoire et du chalet ainsi qu'à la fabrication de la glace dans le cadre d'un budget de 9 000 \$ pour l'hiver 2011-2012.

ADOPTÉE

528b-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Marc Champagne à titre de remplaçant de monsieur Norman Bédard pour la surveillance de la patinoire et du chalet dans le cadre du budget de déterminée dans la résolution 528a-11-2011

ADOPTÉE

3.2 Accès VPN

529-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre l'accès VPN pour madame Michelle Bélisle, et monsieur Jonathan Ruffo, respectivement directrice du service des finances et directeur du service incendie de la Municipalité de Val-des-Lacs afin qu'ils puissent accéder de leur résidence à leur ordinateur au travail.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

3.3 Hommage à Sylvain Calvé

530-11-2011

CONSIDÉRANT la résolution 481-10-2011;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de La Gourmandine au montant maximal de 300 \$ et de procéder à l'achat de vin au montant maximal de 60 \$ pour souligner le départ de Sylvain Calvé au poste de directeur du service incendie par la tenue d'une cérémonie le 26 novembre 2011.

ADOPTÉE

3.4 Nomination de la secrétaire-trésorière par intérim

Cette rubrique est retirée.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Location d'une roulotte au chemin du Nordet

Cette rubrique est reportée.

4.2 Chemin Laurin

531-11-2011

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Rado, Corbeil et Généreux, arpenteur au montant de 3 500 \$ taxes en sus pour la préparation d'un plan de localisation d'une partie du chemin Laurin à partir du lot 20A-1 du rang 11, cadastre du canton d'Archambault jusqu'à l'intersection d'une autre portion du chemin Laurin en front de la propriété située au 98, chemin Laurin conformément à une offre de service en date du 24 octobre 2011.

ADOPTÉE

4.3 Pavillon Bélair

532-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de monsieur François Emery, architecte pour la préparation des documents nécessaires à la mise aux normes de l'étage du Pavillon Bélair pour des honoraires de 5 800 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

4.4 Terrain Lac-Caché (Fabrique)

533-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de faire une offre d'achat à la Fabrique de St-Agricole pour le terrain dont le matricule est 4016-55-0571 pour un montant de 40 000 \$ payable sur 10 ans sans intérêt.

ADOPTÉE

4.5 Terrain # 3915-89-4012

534-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une offre d'achat pour le terrain dont le matricule est 3915-89-4012 pour un montant de 18 000 \$ payable sur trois ans avec intérêts aux taux du marché.

ADOPTÉE

4.6 Acquisition d'une imprimante

535-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de faire l'acquisition d'un photocopieur ColorQube 9301 de Xerox au montant de 22 900\$ taxes en sus selon une soumission de novembre 2011.

Madame Berthe Bélanger est autorisée à signer tous les documents pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

4.6.1 Crédit-bail

536-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre de financer l'imprimante pour un montant de 22 900\$ taxes en sus au moyen de financement par l'intermédiaire de Crédit-Bail Spar Inc dont le crédit-bailleur et les termes sont les suivants :

Crédit-bailleur : Banque HSBC Canada, Division Crédit-bail;

Taux 4.80 %, les taxes payables à chaque versement avec option d'achat de 10 \$ après le 36^{ième} versement;

Que le directeur général, monsieur Sylvain Michaudville, soit autorisé de signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

5.1.1 Demande de reconnaissance d'un véhicule d'urgence

537-11-2011

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Ruffo est le directeur incendie de la Municipalité de Val-des-Lacs constitué de pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Ruffo désire utiliser le véhicule qui est sa propriété pour se rendre d'urgence sur les lieux d'un incendie;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une demande d'autorisation pour la reconnaissance du véhicule de monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service incendie auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec à titre de véhicule d'urgence;

Monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service incendie, est autorisé à signer toutes demandes auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

5.1.2 Citerne 1978

538-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offres pour la vente de l'unité citerne 1978.

ADOPTÉE

5.1.3 Acquisition de matériel

539a-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'acquisition du matériel suivant, selon une soumission de l'entreprise l'Arsenal:

1	Chapeau blanc	170 \$ taxes en sus
2	Panneaux signalisation Zone interdite incendie Jaune et rouge	13 \$/chacun taxes en sus

ADOPTÉE

539b-11-2011

COMPTE TENU de la nécessité d'équipement de plongée pour inspecter les bornes sèches;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité de procéder à l'acquisition du matériel de plongée en néoprène pour un montant de

SÉANCE ORDINAIRE

11 novembre 2011

723.42 \$, selon une soumission du Coin de la Plongé (cppo) en date du 30 octobre 2011.

Monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, appuyé de Monsieur Marc-André Gendron propose de reportée le sujet au 22 novembre 2011.

On passe au vote

La proposition de monsieur Sylvain Gauthier est rejetée à la majorité.

La proposition de monsieur Denis Desautels est adoptée à la majorité.

6. Réseau routier, transport

6.1 Épandage près des cours d'eau

540-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de réduire l'épandage de sable et sel près des cours d'eau.

Que l'inspecteur en voirie soumette une liste des secteurs visés par la présente.

ADOPTÉE

6.2 Affiches non conformes

541-11-2011

CONSIDÉRANT que des affiches ont été installées sans permis au coin chemin Charron – chemin de Val-des-Lacs et coin chemin Charron – chemin du Lac-Quenouille;

CONSIDÉRANT que certaines de ces affiches ne sont pas conformes auprès de l'Office de la langue française;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire retirer les affiches non-conformes.

ADOPTÉE

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

7.1.1 Demande du 21, chemin Léveillé

Cette rubrique est reportée.

7.1.2 Demande du 2015 chemin du Lac-Quenouille

542-11-2011

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée au mois d'octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à conformer un abri d'auto à 0.92 m en marge latérale alors que l'article 60.1 du règlement 367-02 prescrit que la marge de recul latérale d'un abri d'auto est de 3 m;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60.1 du règlement 367-02 prescrit que la marge de recul latérale d'un abri d'auto est de 3 m;

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

CONSIDÉRANT QUE de conformer un abri d'auto à 0.92 m en marge latérale constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables étant donné que l'abri d'auto est existant avec les mêmes dimensions depuis au moins 1988;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du règlement sur les dérogations mineures 376-03;

CONSIDÉRANT QUE le refus de cette demande aurait pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire compte tenu que l'abri d'auto est existant depuis au moins 1988;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

ADOPTÉE

7.2 Changement de zonage sablière DTN

543-11-2011

COMPTE TENU d'une correspondance provenant de Développement Tremblant Nord en date du 30 juin 2011;

COMPTE TENU de l'intention de l'entrepreneur d'étendre la sablière vers l'Est;

COMPTE TENU que le schéma d'aménagement ne permet pas cet usage;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur requière cette extension pour des raisons de qualité de matériel et d'apparence de l'ouverture;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une demande à la MRC des Laurentides afin de modifier son schéma d'aménagement afin d'étendre les usages extraction jusqu'au lot 28 rang 13.

ADOPTÉE

7.3 Gestion des ordures

7.3.1 Politique échange de bacs

544-11-2011

CONSIDÉRANT le besoin d'harmoniser la politique de gestion des bacs entre les municipalités régies par la Régie Intermunicipale des Trois Lacs (RITL);

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'échanger les bacs gratuitement suite à l'achat de bacs pour une première fois par les contribuables de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

7.3.2 Procès-verbal RITL 26 octobre 2011

545-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal du 26 octobre 2011 de la Régie Intermunicipale des Trois Lacs.

ADOPTÉE

7.4 Offre de service – Port d'Attache

Cette rubrique est reportée.

7.5 Constat d'infraction terrain # 4120-31-1042

546-11-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accorder un délai jusqu'au 15 juin 2012 au propriétaire du terrain matricule 4120-31-1042 pour remettre le terrain en état suite à l'émission du constat d'infraction numéro 78100-2011-008, avec aucune possibilité de délai supplémentaire.

ADOPTÉE

7.6 Mise en demeure matricule 3916-25-7431

547-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater Maître Rino Soucy, avocat, de transmettre une mise en demeure pour que les propriétaires du matricules remettre en état le terrain visé par le matricule 3916-25-7431 et qu'ils fournissent les expertises nécessaires pour réduire les conséquences au minimum.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

8.1.1 Achat support pour patineur adulte

Cette rubrique est reportée.

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

Aucun sujet sous cette rubrique

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

8.3 Familles et aînés
8.3.1 Local des jeunes

548-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'élaborer un plan d'action pour la mise en place d'un local destiné aux jeunes et le développement d'un programme d'activité.

ADOPTÉE

8.4 Environnement
8.4.1 Braconnage

549-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire parvenir une correspondance au ministère des Ressources naturelle et de la Faune afin de leur exposer le problème de braconnage sur notre territoire.

ADOPTÉE

8.5 Culture

Aucun sujet sous cette rubrique

8.6 Embellissement
8.6.1 Décoration de Noël

550-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer Geneviève Latella pour effectuer la décoration de Noël au taux horaire de 15 \$ pour une durée de 24 heures.

ADOPTÉE

8.7 Bibliothèque
8.7.1 Nom de la bibliothèque

Cette rubrique est reportée.

8.8 Guignolée

551-11-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité ADM100-1 pour la Guignolée prévu le 4 décembre 2011 avec un budget de 100 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2011

8.9 Horaire patinoire

552-11-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter les horaires de la patinoire pour les mois de décembre 2011 et janvier 2012 en adaptant un nouvel horaire pour les 4-5 et 6 janvier 2012 dans la journées afin de tenir compte du congé des fêtes.

ADOPTÉE

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

553-11-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 22 novembre à 16 h. Il est 20 h 25.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général